



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/GE.1/2009/12  
29 juin 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION  
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Organe directeur du Programme concerté de surveillance  
continue et d'évaluation du transport à longue distance  
des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Trente-troisième session  
Genève, 7-9 septembre 2009  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS DÉCOULANT DES RÉUNIONS RÉCENTES DE L'ORGANE  
EXÉCUTIF DE LA CONVENTION ET DE SES ORGANES  
SUBSIDIAIRES, AINSI QUE DES ACTIVITÉS MENÉES  
PAR LE BUREAU DE L'ORGANE DIRECTEUR

**ACTIVITÉS MENÉES PAR LE BUREAU DE L'ORGANE DIRECTEUR**

Note du secrétariat

1. On trouvera dans la présente note un résumé des activités du Bureau de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), y compris les résultats de la réunion du Bureau élargi qui s'est tenue les 3 et 4 mars 2009 à Genève conformément au Plan de travail de l'EMEP pour 2009 (ECE/EB.AIR/2008/8, par. 3). Les propositions du Bureau concernant le financement de l'EMEP sont présentées dans le document consacré aux questions financières et budgétaires (ECE/EB.AIR/GE.1/2009/14).

### **A. Participation**

2. Ont participé à la réunion du Bureau élargi les membres du Bureau suivants: M<sup>me</sup> S. Vidič (Croatie), Présidente de l'Organe directeur, M<sup>me</sup> Z. Ferenczi (Hongrie), M. P. Grennfelt (Suède), M. J. Macoun (République tchèque), M. X. Querol (Espagne) et M<sup>me</sup> M. Wichmann-Fiebig (Allemagne).

3. Des représentants des cinq centres de l'EMEP, à savoir le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI), le Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E), le Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O), le Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC) et le Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE) ont participé à la réunion du Bureau élargi. M. C. Dore (Royaume-Uni), Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, et M<sup>me</sup> L. Rouil (France), Présidente de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, ont également participé à la réunion, de même que des membres du secrétariat.

4. M. T. Keating (États-Unis) et M. A. Zuber (Commission européenne), Coprésidents de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, ont pris part à l'examen du point 3 par audioconférence.

### **B. Organisation des travaux**

5. Lors de l'examen des questions spécifiques, le Bureau a tenu compte des rapports verbaux des présidents des équipes spéciales et des centres de l'EMEP sur l'état d'avancement du plan de travail pour 2008 et sur les plans de travail pour 2009 et 2010.

## **I. ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'EMEP ET PLANIFICATION DES TRAVAUX FUTURS**

### **A. Émissions**

6. La représentante du CIPE a exposé la situation concernant la communication de données d'émission en 2009 ainsi que les travaux du CIPE en relation avec les étapes 1 et 2 de l'examen des données, Le Centre a notamment apporté une aide additionnelle aux Parties pour les aider à communiquer les données conformément aux *Directives pour la communication des données d'émission* et selon les présentations requises. L'intervenante a également présenté le résultat de l'examen volontaire au titre de l'étape 3 des inventaires d'émission de la France, du Portugal et de la Suède qui avait été effectué en 2008, de même que les plans prévoyant l'examen de 8 à 10 Parties supplémentaires du 22 au 27 juin 2009 à Copenhague.

7. Le Bureau a examiné les procédures à suivre pour répartir les examens entre les Parties, ce qui, conformément aux méthodes et procédures à suivre pour l'examen technique des inventaires des émissions de polluants atmosphériques (ECE/EB.AIR/GE.1/2007/16), approuvées par l'Organe exécutif en 2007, devrait incomber à l'Organe exécutif «conformément au plan de travail annuel de l'EMEP». Cependant, étant donné que l'Organe exécutif n'avait pas été invité à répartir les examens entre les Parties pour l'examen de 2009 à sa vingt-sixième session en décembre 2008, le Bureau de l'Organe directeur avait conclu que son président consulterait le

Président de l'Organe exécutif et le Bureau pour déterminer les Parties à examiner en 2009 sur la base des recommandations du CIPE.

8. Le Bureau de l'Organe directeur a passé en revue les travaux à réaliser en 2009 et au-delà en ce qui concerne les données relatives aux métaux lourds et aux polluants organiques persistants (POP) pour ce qui est d'établir le maillage et de combler les lacunes. La qualité des données était actuellement jugée insuffisante aux fins de modélisation et il était particulièrement important d'améliorer les données en vue d'une révision du Protocole de 1998 relatif aux POP et du Protocole de 1998 relatif aux métaux lourds. Le Bureau a précisé que les travaux futurs sur les métaux lourds devraient se concentrer en priorité sur le cadmium, le plomb et le mercure. La représentante du CIPE a expliqué que le Centre rassemblait les données sur les métaux lourds et les POP et procédait dans le cadre des étapes 1 et 2 aux examens initiaux des données communiquées mais qu'il ne disposait pas de ressources suffisantes pour réaliser les estimations exigées et combler les lacunes, en particulier compte tenu de l'insuffisance des données en provenance d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC). Le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections d'émissions a proposé d'examiner les possibilités d'obtenir l'aide d'experts au niveau national sur la question des métaux lourds. Le Bureau a conclu que les centres et les équipes spéciales de l'EMEP devaient tenir des réunions régulières pour discuter des travaux techniques à réaliser et les coordonner.

9. Le Président de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions a rendu compte des résultats de la vingt et unième réunion de l'Équipe spéciale (Milan, Italie, 10 et 11 novembre 2008), ainsi que des préparatifs de la vingt-deuxième réunion. Cette dernière se tiendrait les 11 et 12 mai 2009 à Vienne et annoncerait l'achèvement prévu de la mise à jour du *Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions*<sup>1</sup>, ainsi que l'élaboration d'un projet de plan de gestion du Guide qui serait soumis à l'Organe directeur à sa trente-troisième session en 2009. L'intervenant a également informé le Bureau que M<sup>me</sup> K. Saarinen (Finlande) avait remplacé M<sup>me</sup> Kindbom (Suède) comme Coprésidente. Il a également fait savoir au Bureau que l'Équipe spéciale avait exprimé le souhait de ne plus tenir qu'une seule réunion annuelle à l'automne et de tenir cette réunion conjointement avec le Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET).

## B. Surveillance

10. Un représentant du CCQC a informé le Bureau quant aux activités de surveillance du CCQC, soulignant que la nouvelle base de données facilitait l'accès aux données d'observation. Cette base de données permettrait d'accorder un appui accru aux pays de l'EOCAC en ce qui concerne la création et le fonctionnement de nouveaux sites de surveillance.

11. Au cours de l'échange de vues qui a suivi, la Coprésidente de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation a suggéré de préparer des orientations de référence pour faciliter l'établissement de sites de surveillance de degré 2 au niveau national. Le représentant du CCQC a dit qu'il était difficile d'obtenir toutes les informations existant au niveau national, y compris dans le milieu universitaire, par manque de coordination. Il a également regretté que les pays

---

<sup>1</sup> Agence européenne pour l'environnement.

tendent à allouer des fonds aux activités de l'Union européenne et à celles liées aux changements climatiques plutôt qu'aux activités de l'EMEP.

12. En ce qui concerne les travaux prévus pour 2010, le Bureau a examiné l'avancée des travaux concernant l'initiative NRT (en tant quasi réel) ainsi que la coopération avec les exploitants de satellites. Des membres du Bureau élargi ont souligné que l'EMEP devrait jouer un rôle majeur à la fois comme utilisateur et comme fournisseur de données NRT et qu'il faudrait pour ce faire mieux définir sa contribution et son rôle concernant les services connexes vis-à-vis des autres organes et processus actifs dans la région tels que l'AEE. Ils ont ajouté qu'il serait judicieux que l'EMEP précise à l'Agence spatiale européenne et aux agences spatiales nationales le type de données qu'il souhaitait recevoir. D'autres membres du Bureau ont dit que les travaux sur les données NRT étaient certes importants mais qu'ils ne devraient pas constituer le principal domaine d'activité d'un réseau de recherche scientifique tel que l'EMEP et que les données satellite ne remplaceraient jamais la surveillance.

13. La Coprésidente française de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation a présenté les principaux résultats de la réunion que l'Équipe spéciale a tenue en avril 2008 à Bordeaux pour examiner les leçons tirées des précédentes campagnes de mesures sur le terrain en vue d'améliorer les campagnes suivantes. Les conclusions générales de la réunion ont montré que les campagnes sur le terrain étaient utiles et qu'il faudrait poursuivre la coopération et le dialogue entre les spécialistes de la modélisation et ceux des mesures. Elle a également rendu compte de l'atelier qui s'était tenu à Oslo sur la révision de la stratégie de l'EMEP.

14. En ce qui concerne les travaux pour 2009, l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation renforcerait sa coopération avec l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques notamment en organisant un premier atelier conjoint sur la corrélation entre la pollution atmosphérique et les changements climatiques ainsi que sur les interactions entre le plan régional et le plan mondial. Cet atelier se tiendrait en juin à Paris juste après la réunion de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation. Les travaux futurs porteraient également sur les activités suivantes: a) les moyens d'utiliser les données satellite pour évaluer les schémas de pollution atmosphérique; b) les dépôts en relation avec les écosystèmes et les zones urbaines; et c) la poursuite du dialogue avec les Parties et les milieux de la santé en vue d'améliorer la compréhension mutuelle et de mieux répondre aux besoins. Les autres travaux prévus incluaient la création d'un sous-groupe de travail sur les données satellite et un atelier sur les enseignements des campagnes sur les terrains ainsi que sur les moyens possibles d'améliorer les résultats de la modélisation.

15. S'agissant de la résolution maximale pour surveiller les dépôts en Europe, la Coprésidente de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation a précisé que si la réduction d'échelle était un des aspects à examiner plus avant, le principal objectif devrait être d'améliorer l'évaluation des dépôts dans certaines régions par tous les moyens disponibles.

16. L'amélioration de l'information sur l'incidence sanitaire de la pollution atmosphérique était considérée comme cruciale pour la révision du Protocole de Göteborg<sup>2</sup> et devrait donc être l'un des moteurs des travaux scientifiques de l'EMEP. Le Bureau est convenu que les efforts devaient être intensifiés dans ce domaine afin de mieux reproduire l'exposition avec les modèles dont on disposait.

### **C. Modélisation atmosphérique des polluants acidifiants et eutrophisants, des photo-oxydants et des particules fines**

17. Une représentante du CSM-O a exposé les progrès réalisés en matière de modélisation atmosphérique des polluants acidifiants, des photo-oxydants et des particules fines. Elle a souligné: a) les travaux portant sur le nouveau calcul des matrices source récepteur pour 2006; b) les nouveaux progrès de la modélisation concernant le domaine élargi qui couvre la sous-région de l'EOCAC, avec remplacement des données manquantes par des estimations d'experts en coopération avec le CIPE; et c) la poursuite des travaux portant sur des échelles plus petites et moins rigides ainsi que sur les codes permettant d'utiliser les différents déterminants météorologiques.

18. La représentante du CIPE a souligné que les Parties avaient besoin d'orientations et de recommandations pour ce qui était de l'échelle à utiliser pour le maillage des données. Pour le CSM-O, les options possibles consistaient à recommander que les pays fassent leur rapport à la plus petite échelle possible ou que les centres établissent la cartographie. Le Président du Bureau a fait observer que puisqu'il était utile de montrer les résultats à la plus petite échelle possible, les pays devraient être encouragés à le faire. Cependant, compte tenu du travail que cela représenterait, il était difficile de demander officiellement aux pays d'établir des cartes avec une résolution très fine. Un représentant du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) a fait observer que les centres de l'EMEP devaient avoir la capacité de réaliser le maillage parce qu'il y avait toujours des pays qui ne pourraient pas le faire au niveau national. Le Bureau a conclu que les centres de l'EMEP devraient continuer à établir le modèle pour le maillage et que les données sur les émissions nationales devaient être considérées comme des informations additionnelles utiles.

### **D. Modélisation atmosphérique et surveillance des polluants organiques persistants et des métaux lourds**

19. Un représentant du CSM-E a exposé les progrès réalisés dans la modélisation atmosphérique des POP et des métaux lourds ainsi que les nouveaux travaux réalisés par le Centre pour la mise au point du modèle. Il a également parlé de la coopération avec les autres centres de l'EMEP sur ce point et a exposé les plans de travail futurs.

20. Les travaux réalisés par le CSM-E pour recalculer les données météorologiques en archive concernant le maillage étendu de l'EMEP ainsi que pour élaborer un déterminant météorologique pour le cadre mondial de modélisation de l'EMEP ont été soulignés. Le CSM-E présenterait les résultats de l'échantillonnage passif et des calculs des modèles pour les POP au cours de l'atelier

---

<sup>2</sup> Protocole de Göteborg de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.

conjoint de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions consacré à l'avenir de la surveillance atmosphérique au niveau mondial (Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, 1<sup>er</sup>-3 avril 2009). Comme l'en a chargé l'Organe exécutif, le CSM-E aidait également l'Équipe spéciale des POP à évaluer la substance qu'il était proposé d'inscrire au Protocole.

21. Le représentant du CSM-E a également exposé les travaux futurs et les propositions faites pour le plan de travail 2010 en ce qui concerne: a) la mise au point du cadre mondial de modélisation; b) l'application d'une approche fondée sur la reconstruction de la trajectoire des émissions pour améliorer les données et les estimations du niveau de pollution; c) l'utilisation de données de surveillance auxiliaires pour compléter les mesures régulières de l'EMEP; d) une actualisation de la chimie des métaux lourds et des POP basée sur les nouvelles découvertes des chercheurs; et e) une évaluation de l'influence des changements climatiques sur les niveaux futurs de métaux lourds et de POP. Le CSM-E a également envisagé de coopérer avec un certain nombre d'organes subsidiaires établis au titre de la Convention et d'organisations internationales notamment en contribuant aux évaluations 2010 réalisées par l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (AMAP) et la Commission Oslo-Paris pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est. Il serait également possible à l'avenir de coopérer pour ce qui est des travaux préparatoires pour la Convention mondiale sur le mercure dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

#### **E. Transport hémisphérique des polluants atmosphériques**

22. M. T. Keating, Coprésident de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques, a rendu compte des activités de l'Équipe spéciale, en appelant l'attention sur l'atelier international consacré au transport des polluants atmosphériques à l'échelle régionale et intercontinentale qui s'est tenu en octobre 2008 à Hanoï. Il a également informé le Bureau des réunions prévues pour 2009, en particulier la cinquième réunion de l'Équipe spéciale ainsi que l'atelier conjoint de l'Équipe spéciale du transport hémisphérique des polluants atmosphériques et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions de juin 2009 sur les liens entre la qualité de l'air et le climat à l'échelle régionale et mondiale.

23. La situation actuelle a été exposée en ce qui concerne les recherches coordonnées portant sur le transport hémisphérique de la pollution atmosphérique à l'aide de plusieurs modèles, les bases de données d'observation, les inventaires et les projections des émissions ainsi que les réseaux d'information. Les grandes lignes du rapport d'évaluation sur le transport hémisphérique des polluants atmosphériques 2010, élaboré en coopération avec les centres de l'EMEP, ont été présentées au Bureau. Celui-ci s'est félicité de la possibilité de donner son opinion sur les grandes questions pertinentes à identifier dans ce rapport.

#### **F. Modèles d'évaluation intégrée**

24. Le représentant du CMEI a présenté le modèle GAINS<sup>3</sup> et les travaux qui y étaient consacrés ainsi que les autres activités du CMEI, soulignant que celui-ci contribuait à la révision

---

<sup>3</sup> Interactions et synergies entre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique

à venir du Protocole de Göteborg. Le Centre élaborait le rapport 2/2008 qui exposait la situation actuelle s'agissant des informations concernant les scénarios de référence jusqu'à 2020, et collaborait avec les experts nationaux et les autres organes établis au titre de la Convention.

25. L'intervenant a également exposé au Bureau les activités prévues par le CMEI pour 2009 ainsi que pour 2010 et au-delà, notamment l'analyse générale des scénarios de référence en vue de la révision du Protocole de Göteborg, de même que la coopération avec le CIPE pour comparer les données d'émission communiquées au titre de la Convention avec les données utilisées par le CMEI.

## **II. STRUCTURE DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR**

26. Le Bureau a accepté une proposition visant à modifier la structure des sessions de l'Organe directeur en vue d'accroître l'intérêt des réunions et de les rendre plus dynamiques. Il est également convenu de présenter le résultat des activités scientifiques de l'EMEP d'une manière plus organisée et plus intégrée.

27. Avec la nouvelle structure proposée, les sessions seraient divisées en trois parties. L'Organe directeur évaluerait d'abord la mise en œuvre du plan de travail et approuverait les rapports des centres de l'EMEP. Il se concentrerait ensuite plus en détail sur un sujet thématique proposé par le Bureau. Les communications, qui devraient porter sur le thème choisi, exigeraient davantage de préparation et de coordination que les différents rapports d'activité présentés jusqu'à présent. Pour faciliter la préparation et la coordination des communications au cours de la session thématique, le Bureau nommerait chaque année un modérateur/coordonnateur. M. R Maas, Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, avait accepté de coordonner la préparation de la trente-troisième session, qui serait axée sur les modèles d'évaluation intégrée et la révision du Protocole de Göteborg. Le Bureau a noté que, en fonction du thème choisi, différents centres et équipes spéciales seraient mis en avant chaque année. La partie finale de la session serait consacrée à l'adoption du plan de travail et du budget pour l'année suivante.

## **III. EXAMEN ET RÉVISION DE LA STRATÉGIE DE L'EMEP**

28. Le Bureau a accueilli avec satisfaction le projet révisé de stratégie de l'EMEP pour 2010-2019 que M. Ø. Hov avait élaboré sur la base des observations faites pendant et après la trente-deuxième session de l'Organe directeur. Les observations reçues après la distribution du projet révisé ainsi que la réaction du Bureau seraient prises en compte dans la version suivante qui serait soumise à l'Organe directeur à sa trente-troisième session pour examen.

29. Le Bureau est convenu que le document devrait être plus court et moins répétitif et qu'il devrait présenter toutes les activités de manière plus équilibrée. Il a recommandé qu'il soit fait référence à la stratégie de surveillance mais qu'elle ne soit pas annexée au document. Il a été souligné que le projet de stratégie devrait accorder une plus grande importance et une plus grande visibilité aux travaux consacrés aux émissions et faire référence aux directives pour la communication des données d'émission. Il a également été souligné qu'il fallait établir le maillage et mieux comprendre la distribution spatiale des données.

30. Le Bureau a souligné la différence qu'il y avait entre un document stratégique et un plan de travail: une stratégie devait indiquer les directions que prendraient les activités de l'EMEP, mais contrairement à un plan de travail, ne devait pas exposer en détail ces activités. En outre, une stratégie ne devait pas s'intéresser trop à l'organisation et au fonctionnement qui pouvaient varier avec le temps.

31. Le Bureau a noté que la stratégie de l'EMEP et la stratégie à long terme élaborée pour la Convention reposaient sur des approches et des objectifs différents mais que les deux devaient être cohérentes.

32. Certains membres du Bureau ont été d'avis que la stratégie de l'EMEP devait clairement exposer la situation actuelle et les objectifs clefs pour l'avenir; elle devait aussi établir une distinction entre les tâches qui incombaient à l'EMEP et celles qui relevaient du Groupe de travail des effets. L'EOCAC pouvait être mentionné, non comme un problème, mais en termes de renforcement des activités de l'EMEP dans cette sous-région.

33. Le Bureau a décidé que les observations concernant le projet de stratégie devaient être communiquées à M. Hov au plus tard à la fin mai afin qu'il puisse élaborer un nouveau projet d'ensemble. Ce projet serait soumis au Bureau pour une deuxième série d'observations avant d'être présenté à la trente-troisième session de l'Organe directeur de l'EMEP.

#### **IV. COOPÉRATION AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL DES EFFETS ET D'AUTRES PROGRAMMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

34. Le Bureau est convenu que les Présidents de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets devaient continuer à participer chacun aux réunions de l'autre groupe et à se rencontrer pour convenir de propositions visant à renforcer encore la coopération. Le Bureau n'était pas favorable à la tenue de réunions conjointes des deux bureaux qu'il jugeait peu productives et peu pratiques.

35. La Coprésidente de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation a dit que la coopération scientifique se renforçait encore entre l'Équipe spéciale et les programmes internationaux concertés du Groupe de travail des effets grâce à des réunions et des ateliers communs ainsi qu'à la participation des experts de chaque groupe aux réunions de l'autre groupe.

36. Le Bureau est convenu de poursuivre son étroite coopération avec le Groupe de travail des effets et d'autres programmes nationaux et internationaux.

#### **V. CONTRIBUTIONS**

##### **A. État des contributions obligatoires et volontaires en espèces**

37. Le secrétariat a dressé un état des contributions en espèces, soulignant que toutes les parties au Protocole relatif au financement à long terme du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (Genève, 1984), à l'exception de Malte, du Monténégro, de la Roumanie et de la Serbie, avaient



versé au moins une partie de leurs contributions pour 2008. Le Bureau s'est félicité de cette situation financière positive.

### **B. État des contributions obligatoires en nature: Ukraine**

38. Le secrétariat a informé le Bureau quant à la situation des contributions en nature de l'Ukraine destinées à couvrir les arriérés de ce pays qui s'élevaient à 316 194 dollars des États-Unis. Les arriérés pour 1996-2001, s'élevant à 175 205 dollars des États-Unis, devaient être couverts par un projet approuvé par l'Organe directeur en 2004 visant à établir une station de surveillance de l'EMEP en Ukraine. En septembre 2008, l'Organe directeur a été informé qu'un dialogue entre l'Ukraine et le CCQC avait permis d'identifier un site (Trudovoye) qui répondait à tous les critères et que la mise en œuvre du projet pouvait démarrer. Le représentant du CCQC a toutefois fait observer que les informations fournies par l'Ukraine étaient insuffisantes pour que le CCQC puisse déterminer si tous les problèmes relatifs à l'emplacement et à la poursuite de la mise en œuvre avaient été résolus.

39. Un deuxième projet visant à couvrir les arriérés de l'Ukraine pour la période 1992-1995 (se montant à 140 989 dollars des États-Unis) portait initialement sur l'élaboration d'un modèle national pour l'évaluation de l'impact des émissions de métaux lourds sur l'environnement. L'Organe directeur avait conclu en 2008 que ce projet n'était plus aussi pertinent et avait demandé à l'Ukraine de proposer un nouveau projet à l'Organe exécutif à sa vingt-sixième session (décembre 2008). Le secrétariat a noté que l'Ukraine n'avait pas été représentée à cette session et qu'elle n'avait pas fourni par écrit les informations demandées. Par conséquent, l'Organe exécutif avait demandé à l'Ukraine de prendre rapidement des mesures pour régler ses arriérés et fournir au secrétariat des renseignements détaillés. Elle devait notamment fournir un calendrier pour la contribution en espèces par laquelle elle proposait de régler ses arriérés pour la période en question afin que celui-ci puisse être examiné par le Bureau de l'EMEP à sa réunion de 2009. Le secrétariat a fait savoir au Bureau que l'Ukraine n'avait pas répondu à temps avant la réunion du Bureau.

40. L'Ukraine n'ayant pas proposé de projet, le Bureau a décidé qu'elle devrait régler ses arriérés en faisant traduire en russe des documents importants relatifs aux activités de l'EMEP pour les pays de l'EOCAC, à commencer par le *Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions atmosphériques*. Le coût de la traduction du guide était évalué à 40 000 dollars et le travail devrait être achevé d'ici à 2010.

### **C. Utilisation des ressources en 2008 et budget détaillé pour 2010**

41. Le Bureau, sans la participation des centres EMEP, a examiné la ventilation du budget pour 2010. Il a suggéré quelques modifications par rapport au budget de 2009, compte tenu des priorités pour 2010. Il a proposé de créer une nouvelle ligne budgétaire pour financer les travaux du CCQC sur les campagnes de surveillance et de réserver 60 000 dollars à cette fin en transférant 20 000 dollars du budget initialement prévu pour la mesure des POP et 40 000 dollars prévus pour la mesure des particules.

42. Le Bureau a également examiné les états financiers du CSM-E, du CSM-O et du CCQC pour 2008. Il a estimé que les ressources pour 2008 avaient été utilisées comme prévu.

-----